

De: angelique.sidou@laposte.net
Envoyé: jeudi 2 juillet 2026 19:13
À: *scot enquete publique
Objet: enquête publique Bernac Dessus

Madame, Monsieur,

À la suite de la succession de mes parents intervenue cette année, j'ai hérité d'un terrain actuellement situé en zone constructible au titre du PLU, section A numéro 25.

Par cette lettre, je souhaite attirer votre attention sur l'importance que revêt ce terrain pour ma famille et demander son maintien en zone constructible dans le futur PLUi.

Mes parents avaient fait le choix de me transmettre ce terrain afin que je puisse y construire ma résidence principale et vivre à leurs côtés. Il s'agit d'un projet de vie mûrement réfléchi, qui me permettra de rester proche d'eux pour les accompagner au quotidien et leur apporter mon aide à mesure qu'ils avanceront en âge. Respecter cette volonté familiale est essentiel pour moi.

Mon projet de construction est concret et doit voir le jour dans les prochains mois. Le déclassement de cette parcelle compromettrait fortement ce projet et irait à l'encontre de la volonté exprimée par mes parents lors de cette transmission.

C'est pourquoi je vous serais très reconnaissante de bien vouloir prendre en considération cette situation particulière lors de l'élaboration du PLUi et de maintenir cette parcelle en zone constructible.

Dans l'attente de votre décision, je vous remercie de l'attention portée à ma demande et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mlle Sidou Angélique

16 chemin de barricave
65200 Hiis
Port: 07 50 42 09 37

Envoyé depuis mon mobile